

de cette église de Saint-Béat qu'une rue de la ville de Vendôme s'appelle rue *Saint-Bienheureé*. Elle posséda jusqu'au ix<sup>e</sup> siècle le corps du saint qui alors fut transporté à Laon ; mais au xii<sup>e</sup>, elle en recouvra un bras qu'elle conserva jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle (*ubi asservari brachium S. Beati auro inclusum*). Nous nous réservons de donner sur ce fait historique, qui n'est pas le moins important, ni le moins contesté par les Laonnois, les éclaircissements nécessaires. Il fera l'objet de la seconde partie de notre thèse.

## DEUXIÈME PARTIE

*Légende de saint Béat à Laon. Arrivée de ses reliques en cette ville. Pèlerinage et origine de la Légende laonnoise.*

Si l'on a bien voulu suivre avec quelqu'attention la première partie de cette Etude, on aura acquis, ce nous semble, la conviction que saint *Beatus*, confesseur, né à Rome, termina sa carrière dans une grotte au dessous du château de Vendôme et que par conséquent il appartient, dans cet ordre, au diocèse de Blois détaché de celui de Chartres. Nous arrivons maintenant à une autre question: Quelle est l'origine de la Légende qui s'est formée traditionnellement et a été adoptée dans la ville et le diocèse de Laon, incorporé aujourd'hui à celui de Soissons? Chose assez surprenante! Les Bollandistes qui ont consigné dans les Actes de saint Béat, et dans les plus minutieux détails, tout ce qui a trait aux personnages de ce nom, à leurs reliques et aux lieux qui en possédaient, gardent un silence

scilicet *sancti Beati*, ecclesia sancti Johannis de Castro dunensi, ecclesia de Balneolis, ecclesia de Villarella, ecclesia Anscherini » (*Gallia christiana*, t. XIII, col. 416 et 419. Instrumenta Ecclesie Blesensis) Il faut remarquer qu'alors le diocèse de Blois avait été formé sur une partie de celui de Chartres, et comprit Vendôme.

absolu, inexplicable sur saint Bêat à Laon, ville qui vénère la meilleure partie de ses restes ! Nous disons inexplicable, car de leur atelier littéraire ils portent leurs investigations sur tous les points du monde et ne négligent jamais de réparer leurs omissions dans ce qu'ils appellent les *Prætermissi*. N'ont-ils pas notamment, travaillé sur nos saints des diocèses de Laon et de Soissons, limithrophes de la Flandre, leur résidence ? Comment donc cette Légende, qu'ils ont ignorée, a-t-elle passée dans la Liturgie laonnoise et comment les historiens l'ont-ils reproduite sans paraître tenir compte des Actes les plus anciens du saint, des données agiographiques, topographiques même et physiques ? Autant de points encore à éclaircir. Est-ce à dire que nous y parviendrons ? « Il y a, dit un sage critique, des préjugés sur lesquels on ne revient guère. Une erreur d'un siècle est presque invincible. »

## I

Aucun des martyrologes que nous avons cités, depuis le Martyrologe hiéronimite jusqu'au Martyrologe romain le plus récent, ne faisant mention de la mémoire de saint Bêat à Laon, il nous faut recourir à la Liturgie de ce diocèse. Le Bréviaire du cardinal de Rochechouart, de 1747, le seul que nous connaissions, a dû être une réédition d'un plus ancien ; mais, en tout état de cause, ses rédacteurs se sont inspirés des *Acta sanctorum*, jusqu'au point seulement où ils y adaptèrent la tradition laonnoise. Quoiqu'il en soit, voici en substance la leçon du Bréviaire :

« Les commencements de saint Bêat sont fort obscurs. Sa sainteté le fit honorer en divers lieux, il parut d'abord aux rives de la Garonne où il y a une ville de

ce nom (1). De là, il alla vers les embouchures de la Loire, cherchant des lieux cachés, car bientôt sa renommée se trahissait, et plusieurs basiliques érigées en son nom attestent la vénération qu'il avait acquise, surtout à Vendôme où une paroisse est placée sous son patronage.

« Enfin, pour se cacher de plus en plus, il se retira dans la caverne de *Chevresson* qu'on appela Grotte ou Crypte de saint Bêat. Il y mourut, et « depuis plusieurs siècles il est l'objet de la vénération des peuples. » En 1164, le bras droit du saint fut donné par Gauthier (de Mortagne), évêque de Laon, à Gérard, abbé de Vendôme, qui, en retour, promit spontanément de célébrer des vigiles solennelles pour les chanoines de Laon défunts. En 1228, les reliques furent placées dans une précieuse châsse d'argent que l'on portait, le jour de sa fête, à la grotte où l'on chantait une antienne propre, mais la grotte ayant été renfermée dans la citadelle, on se contenta de la porter dans les rues de la ville. Pendant l'octave de la fête célébrée le 9 mai, elle est l'objet d'un pèlerinage fréquenté. »

Il est facile de voir que, sauf le séjour et la mort du saint, que l'on place à Laon, au lieu de Vendôme, cette Légende est à peu près la reproduction abrégée de ses Actes, et que sa dernière partie est certainement historique. Les historiens rémois et laonnois ne diffèrent que fort peu entre eux, quant au fond de la leçon du Bréviaire, mais ils sont loin d'être d'accord sur certaines circonstances de la Vie du saint, notamment sur la mission apostolique qu'on lui attribue à Laon, même au premier siècle, sur son titre de con-

(1) La ville de Saint-Bêat près de Cominges. — Le Propre du Bréviaire de Soissons et Laon, de date récente, ajoute : « *Garumnæ ripas, in Convenarum diœcesi, Beatus primum innotuit, ubi nunc extat civitas ipso sancti nomine insignita ; inde ad Ligeris oras se recepit* ». Rien n'autorisait cette addition qui ne repose sur aucun texte connu.

fesseur ou de martyr, non plus que sur sa naissance à Rome, dont la légende du Bréviaire ne dit rien. Il est facile ici de consulter ces historiens, à commencer par les plus anciens et les plus véridiques.

Flodoard est absolument muet sur toutes ces circonstances. Le bénédictin, D. Robert Wiart, qui écrivait vers 1650, son Histoire de Saint-Vincent de Laon, dit seulement de saint Béat qu'il mourut vers le commencement du III<sup>e</sup> siècle. D. Marlot, dans son *Histoire de l'Eglise de Reims*, s'exprime ainsi, quant à la réception de la religion chrétienne à Laon : « On peut dire *probablement* qu'estant une des villes du diocèse de Reims, quand S. Sixte y arriva pour la conversion des Belges, la foy y fut *probablement* plantée par cet homme apostolique. » Et en remarque il dit : « le Bréviaire de Laon marque, le 9 may, la fête de saint Béat qui aurait passé d'Aquitaine au territoire de Laon où il vécut retiré dans une crypte, *peut-estre* dans les persécutions. » Il ajoute que Molanus, dans ses additions à Usuard, le met au nombre des saints, *nomis septembris*. Enfin il termine ainsi : « Vocatur item sanctus in martyrologio Laudunense, sabbato post festum sancti Mathæi quo reliquiæ ejus cum pignoribus sanc'i Beati in capsâ argenteâ recondita sunt. »

Aux doutes va succéder l'obscurité avec les récits de D. Nicolas Lelong, religieux de Saint-Michel, en Thiérache, de la congrégation de Saint-Vannes. Lelong suit à peu près la leçon du Bréviaire dans son *Histoire du Diocèse de Laon*, qui parut en 1783. Il cite en marge, au début de son récit sur saint Béat, Flodoard (1) et les Bollandistes. Le premier, en cet endroit, fait remonter à saint Pierre la mission de saint Sixte à Soissons et à Reims, mais ne parle ni de Laon, ni de saint Béat. Quant aux Bollandistes, s'il les a étudiés, il prit

(1) Flodoard, col. 32, édit. Migne.

le parti de ne tenir aucun compte de leur silence absolu sur le séjour et la mort du saint à Laon, pas plus que des doutes qui les embarrassent. Il se contente de distinguer saint Béat de Laon de deux autres de même nom, l'un au diocèse de Trèves, l'autre « apôtre de la Suisse » et de renvoyer « pour la Vie de saint Béat, apôtre de Laon » aux Bollandistes qui n'en disent pas un mot, et enfin au Bréviaire du diocèse. On doit supposer qu'ici Lelong aura craint de se heurter contre la légende reçue et qui ne comptait pas alors beaucoup d'adversaires.

Quant à la mission laonnoise attribuée à saint Béat, il semble pencher vers l'opinion de D. Pommeraie et des Bollandistes qui paraissent fixer l'apparition du saint vers la fin du iv<sup>e</sup> ou au commencement du v<sup>e</sup> siècle. En effet, selon lui, il aurait été la victime de Rictio-vare, ministre de Maximien, lorsqu'il parcourut la Belgique, avec les saints : Maure, Timothée et Apollinaire à Reims ; Macre, à Fismes ; Rufin et Valère, à Bazoches ; Crépin et Crépinien à Soissons et Quentin, à *Augusta Veromanduorum*. Seulement il resterait à expliquer comment il fait ici, de saint Béat un martyr, quand ailleurs il le donne comme mort anachorète dans la grotte de *Chevresson*. Lelong ajoute, on ne sait sur quelle preuve : qu'il allait quelquefois à Laon annoncer Jésus-Christ et qu'on le regardait comme l'apôtre du pays. Enfin saint Béat, dit-il, eut la satisfaction de voir fonder, vers 290, les évêchés de Reims et de Soissons par saint Sixte et saint Sinice (1). »

Il est très probable que le bénédictin a pu puiser ces renseignements incohérents et contradictoires dans des bruits populaires, tels qu'on en trouve consignés dans deux manuscrits anonymes de la Bibliothèque de Laon, d'une écriture du xvii<sup>e</sup> siècle. Il y est dit, en effet, que

(1) D. N. Lelong, *Hist. du diocèse de Laon*, p. 27.

saint Bêat fût le premier apôtre de Laon et des environs, qu'il a souffert le martyre au lieu où l'on construisit la citadelle, qu'il fut jeté « dans un caveau appelé la *Fosse Chevrosson* et qu'il fut contemporain de sainte Grimonie, martyrisée à Origny, et de sainte Preuve, martyrisée à Laon, au fond des *Champs-Niselles* (ou *Val-des-Cheniselles*) (1). »

Venons maintenant aux historiens laonnois les plus modernes, car ici il faut tout épuiser ; ils ne s'écartent guère de ces récits. Devisme et Melleville y ajoutent seulement des circonstances qu'ils puisent dans des traditions locales dont, il est vrai, on ne peut découvrir la source et qu'on a néanmoins propagées. Devisme attribue aussi l'introduction du christianisme à Laon à saint Bêat auquel il adjoint saint Fortin. Selon une ancienne légende qu'il n'indique pas, ces saints furent envoyés en cette ville, soit par le pape saint Clément au premier siècle, soit au milieu du III<sup>e</sup>. « opinion qui est la mieux autorisée. » Ils auraient été contemporains de saint Denis de Paris. On conserve à Laon les restes de saint Bêat ; « d'autres villes, ajoute-t-il, se les ont attribués, ainsi que ses œuvres. De ce nombre est celle de Vendôme que les Laonnois taxent, non sans raison, d'ignorance et d'ingratitude. » Et il rapporte l'envoi de Laon d'un os du saint à Vendôme, sans s'inquiéter de savoir si cette relique n'était pas venue antérieurement de Vendôme à Laon (2).

Le chemin des suppositions et des inductions ainsi tracé, on ne devait plus s'y arrêter et la légende alla toujours en s'embellissant. Attentif à se faire l'écho d'autres traditions, Melleville rapporte : que « l'apôtre du Laonnois » aurait tenu des assemblées de ses néo-

(1) « Histoire de la ville de Laon depuis l'an 300 jusqu'en 1301. » — « Abrégé des choses les plus remarquables qui se sont passées sous le règne des évêques de Laon ».

(2) Devisme, *Hist. de Laon*, t. 1<sup>er</sup>, p. 5 et notes du livre 1<sup>er</sup>, p. 68.

phytes, pour échapper à la persécution, dans les souterrains qui s'étendent dans la montagne, tel que celui qui se prolonge sous la cathédrale, et où, suppose-t-on, le saint avait dédié un oratoire à la sainte Vierge, origine de Notre-Dame et du chapitre de Laon. Il en aurait été de même des autres souterrains qui s'allongent, dit-on, sous les églises de Saint-Jean-au-Bourg et de Saint-Julien, dont l'un s'appelle *Grotte de Saint-Maurice* et l'autre *Grotte de Saint-Génébaud*. On pense, dit encore Melleville, que l'église de Saint-Pierre-le-Vieil ou le-Vif, près de celle de Saint-Martin, a été primitivement construite par saint Bêat. Ce n'était dans l'origine qu'un petit oratoire où les chrétiens se rassemblaient.

Deux savants ecclésiastiques, nos dignes maîtres, M. l'abbé Lequeux, dans ses *Antiquités religieuses du diocèse de Soissons et Laon*, et M. l'abbé Congnet dans la *Vie de saint Génébaud*, éditée par les *Petits Bollandistes*, s'en sont uniquement rapportés à la légende du Bréviaire sur saint Bêat et aux historiens que l'on vient de citer. Le dernier cependant, quant à saint Génébaud, va plus loin encore et raconte que sa retraite avait deux étages, l'inférieur qui était le caveau où il avait passé sept ans dans la pénitence ; le supérieur qui était la chapelle. Il ajoute : que c'est sur l'emplacement de cette cellule souterraine, creusée par l'ordre de saint Remy que s'éleva plus tard l'église de Saint-Julien et que l'on voyait l'oratoire dans le cimetière de cette église, près du rempart Saint-Just.

Partant de ces suppositions, on a cru avoir découvert récemment cette grotte où se réunirent les chrétiens du temps de saint Bêat et qui devint le lieu de pénitence où, après sa faute, saint Remy confina Génébaud, évêque Laon. L'examen du texte de Flodoard ne favoriserait pas cette opinion, car on y décrit ainsi

cette retraite du prélat : «... Structâ mansiunculâ, fenestris parvis illuminatâ, cum oratorio (quæ adhuc secus ecclesiam sancti Juliani manere feruntur) in eâ poenitentem concludit episcopum. » Au bout de sept ans, Génébaud étant en prières, la veille du Jeudi-Saint, dans l'oratoire (in oratorio), un ange vint lui dire d'aller remplir son devoir d'évêque. Il répondit : que Remy, son père « ostii clavam secum haberet quod et sigillo suo signasset. » Alors par la volonté de l'ange « statim, salvo sigillo ac serâ, ostium illud apertum est. » Génébaud néanmoins s'étant refusé de sortir, l'ange alla trouver saint Remy qui était en prières « in crypta quæ subter ecclesiæ sanctæ Mariæ, sedem Remis habetur, in oratione pernoctabat, » et lui ordonna de rétablir l'évêque sur son siège. En effet Remy vient à Laon « quo perveniens, in ostii limine, salvo sigillo sera quæ reserata, Genebaldum jacentem reperit », il lui ouvre ses bras et lui rend sa dignité (1). Ainsi il n'est fait mention dans ce passage ni de prison souterraine, ni de crypte, mais seulement d'une maisonnette avec de petites fenêtres et un oratoire, que l'on voyait encore, disait-on (*feruntur*), du temps de Flodoard, c'est-à-dire au x<sup>e</sup> siècle, près de l'église Saint-Julien. Ce que l'on montre aujourd'hui, comme le souterrain de saint Génébaud, ne serait-il pas la crypte de cette église ? Nous éviterons ici de nous prononcer. Il nous suffira d'avoir émis un simple doute à éclaircir, d'après le texte latin de Flodoard.

## II

Nous croyons avoir épuisé toutes les données agiographiques que nous fournissent, à Laon, sur saint Bât, la Liturgie du siècle dernier et l'ensemble des

(1) Flodoard, C. xiv, col. 53, édit. Migne.

traditions vagues, confuses, contradictoires même, que les historiens se sont transmises les uns aux autres, en les embellissant, sans s'appuyer sur aucun monument ancien et authentique. Ajoutons que la Légende de Laon est en complet désaccord avec les calendriers, les martyrologes et les Vies les plus anciennes du saint, sauf pour la première partie, et qu'elle ne passa pas sans réclamations de la part de savants bénédictins et agiographes, comme on le verra bientôt.

C'est donc de la translation et du dépôt des reliques de saint Bêat dans la grotte ou plutôt dans la crypte de *Chevresson* que datent, selon nous, le pèlerinage et la Légende laonnoise. Nous l'avons fait remarquer plus explicitement, au début de ce travail : il n'est pas rare de voir des localités, en possession de reliques d'un saint, s'appliquer, pour en relever le culte, les actes de ce saint qui se sont passés ailleurs. C'est ainsi que Constance et Coblenz ont agi parce qu'ils reçurent des portions des restes de saint Bêat. C'est ainsi qu'on en agit à Laon, et ce n'est que quand la ville de Saint-Bêat eût reçu un bras de saint Bêat de l'empereur Charlemagne qu'elle prit ce nom et eût un pèlerinage (1). Voici un exemple plus caractéristique encore de la formation de certaines légendes, car il y est fait mention de notre saint personnage.

Geoffroy-Grisegonelle, comte de Vendôme, ayant rapporté, en 1115, après une victoire, des reliques de sainte Opportune de l'abbaye d'Almenèches (diocèse de Séez), on plaça la châsse dans la chapelle latérale de l'église collégiale de Saint-Georges, au château de Vendôme, et on peignit sur des verrières les principales scènes de la Vie de la sainte, ayant auprès d'elle un bouquet de lis et de roses. Sainte Opportune étant devenue la principale patronne de la ville, on supposa

(1) Nous espérons le prouver dans un Appendice à cette Etude.

dans la suite, qu'elle avait vécu au château même, et voici l'interprétation que la chronique populaire donna au bouquet de roses et de lis qui se rattachait à une circonstance réelle de sa vie : « Elle portait souvent des vivres à un pieux ermite des environs, nommé saint Bienheureé. Un jour le châtelain la rencontrant, voulut savoir ce qu'elle emportait. Elle ouvrit son tablier, il ne s'y trouvait que des lis et des roses, et le châtelain de s'écrier : Continuez votre chemin, Opportune, vous êtes plus grande que moi (1). » Ne semble-t-il pas que l'on confondait la sainte avec l'Alelftha de Vendôme qui voulût être inhumée dans la grotte de saint Bêat ?

Pourrait-on, après de tels exemples, s'étonner que la possession des reliques du saint ait donné lieu à la création, dans des temps plus obscurs et plus reculés, de la Légende laonnoise ? Mais avant d'aborder cet événement, il importe d'esquisser la topographie historique de Laon depuis leur translation, au ix<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la suppression de la crypte de *Chevresson*, au xvi<sup>e</sup> siècle.

Dès le temps de saint Remy, au v<sup>e</sup> siècle, l'oppide celtique de *Laudunum*, *Leodunum*, *Lugdunum clavatum* qui a produit *Loon* et *Laon*, était devenu un municipe gallo-romain et une importante forteresse. Celle-ci, comme l'oppide, occupait toute la partie nord de la montagne jusqu'à la dépression, ou fossé profond, qui la séparait de l'autre partie, vers la place actuelle du Bourg. Le quartier le plus septentrional appelé *Chevresson*, puis *Saint-Georges*, devint le plus important de la ville qui conserva le nom de *castrum*. Là s'élevait la basilique (la future cathédrale), ayant tout son per-

(1) L'abbé Métais, vicaire à la Trinité de Vendôme. « Jeanne d'Albret et la spoliation de l'église de Saint-Georges, le 19 mai 1562 » (*Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, p. 37.)

sonnel de clercs. Saint Remy lui donnant une partie de ses biens, dit qu'il avait été élevé en cette église (*ecclesiæ sanctæ Mariæ Lauduni clavati, remensi parochiæ, ubi nutritus fueram.*) Pour ériger Laon en évêché, il y avait réuni le comté (*comitatus que Laudunensis eidem castro subjecti*). Il est probable que ce n'est que plus tard qu'il se forma des faubourgs en deçà du château, lesquels devinrent la plus considérable partie de la ville.

Laon avait acquis aux ix<sup>e</sup> et x<sup>e</sup> siècles une importance capitale, surtout dans les événements qui firent passer la royauté des Carlovingiens aux Capétiens. Les rois Charles, Louis d'Outremer, Robert, Raoul, Hugues et autres princes, tels qu'Herbert de Vermandois, se le disputèrent. Louis y fut créé roi et en fit sa principale résidence. Herbert fit bâtir contre la forteresse, en avant de sa principale porte, une citadelle dont la grosse tour ou donjon traversa plusieurs siècles sous le nom de *Tour de Louis d'Outremer*, et ne fut démolie qu'en 1831 pour agrandir la place du Bourg. On peut consulter sur ces événements Flodoard et Richer, son continuateur (1).

(1) La tour prit le nom de Louis d'Outremer parce que ce prince s'en était emparé et y ajouta un palais.

931. Herbert obligé de quitter Laon, laissa sa femme « in arce quam infra Laudunum ipse construxerat. Ad quam postea capiendam majoris laboris et mora opus regi fuit. » Le roi alla ensuite combattre les Normands sur la Loire. (Flod. col. 443. édit. Migne.)

938. Après la mort de Raoul, Louis revint à Laon « ingressus que Laudunum, arcem novam nuper inibi ab Heriberto ædificatam obsidet, multis que machinis suffosso everso que muro, cum magno tandem cepit labore » (*ibid.* 451.)

949. Louis surprend Laon la nuit, en brise les portes « capit que custodes, præter eos qui turrim regiæ domus conscenderant quam ipse ad portam castris fundaverat, hanc capere non valens a civitate secludit, ducto intrinsecus muro » (*ibid.* 474). Après son départ le comte Hugues y introduit des gardes « Hugo vero appians turri ante portam metatur et introducens in arcem custodes cum sufficiente victu recedit a monte. » (*ibid.* col. 474) La même année le comte allié aux Normands y revint encore « Hugo comes collecta suorum

L'importance du quartier *Chevresson*, que nous avons surtout en vue, se fait encore mieux connaître aux siècles suivants. Il embrassait l'emplacement de la citadelle actuelle et la place de la Plaine. Outre la cathédrale il possédait deux antiques chapelles, celles peut être que Richer avait en vue lorsqu'il raconte qu'à la surprise de Laon par Louis d'Outremer, les habitants se réfugièrent dans les églises. Elles étaient dédiées à saint Etienne et à saint Georges et situées près de la *Porte Chevresson* pratiquée dans le rempart du côté de Vaux et au-dessus de la fontaine Saint-Georges. Dans ce quartier se concentra la vie municipale réveillée au XII<sup>e</sup> siècle, et, selon nous, réminiscence du *municipium* gallo-romain. Il y avait là, en effet, la *place Chevresson*, au nord de laquelle étaient situés le beffroi avec sa grosse cloche et les prisons de la commune, et, sur la place, lieu d'exécution des criminels en 1246, une halle pour les marchés (1). Les *Tournelles en Chevresson*, surmontées de quatre bannières d'airain, « étaient le lieu public ordinaire et accoutumé à faire congrégation et assemblées des habitants » sur la convocation du prévôt (1440-1467). Il y avait la porte Royer, aux armes du roi et de la ville (1397). On signale encore au XV<sup>e</sup> siècle la *porte Martelle* et au-dessus

multa, Nortmannorum que manu, Laudunum adit, et suos qui arcis domum tenebatur eduxit, alios que cum sufficiente victu custodes introducit. Et profectus est... » (*ibid.* col. 475.)

(1) Des exécutions ordonnées par la commune avaient lieu sur la place de *Chevresson* en 1246. Vers 1290, le maire et les jurés de Laon mandaient à ceux de Saint-Quentin de bannir de leur ville « houliers et houlières et gens de mauvais renom fors la paix (la commune) de Laon, et se aucuns deans, après ce reviennent sans congiet (permission) nous les prendrons en une place qu'on dist Chevreton à Loon, les faisons enfoir par III samedis bien dans la moitier dou jour, dès que les marchés commence jusques devant vespres, tous droits sur leur piés jusques as mamèles enclos en terre à l'issue dou tiers (3<sup>e</sup>) samedi. Nous les faisons envoyer fors de la paix par gens de pied et ribaut à grand plantait avec... » (Documents relatifs à la peine du bannissement aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Bibl. de l'École des Chartes, t. 3, 3<sup>e</sup> série, p. 426.)

l'horloge de la ville. Au xvi<sup>e</sup> siècle sont encore nommés dans les titres : la *Glaise de Chevresson* (1503), la *Cour du Roi en Chevresson* (1523 et 1524). Si des changements se sont opérés dans ce quartier en faveur de la place du Bourg, devenue la principale de la cité, il n'en est pas moins encore question, en 1558, de maisons *en Chevressons*. Ce n'est qu'en 1594-1595 que ce qu'il restait de constructions en cet endroit, fut démoli pour faire place à la citadelle et à la Plaine (1).

De cette digression topographique de Laon et du quartier *Chevresson*, il paraît résulter que l'enceinte primitive de cette cité, depuis l'*oppidum* et le *castrum*, jusqu'aux xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles, n'a pas dû beaucoup changer et que ce n'est qu'au xii<sup>e</sup> que les rempar's embrassèrent le bourg et les faubourgs, jusqu'à Saint-Martin, à la suite du grand mouvement communal. D'où l'on devra conclure que *Chevresson* et sa crypte y furent toujours renfermés, ce qui exclut la possibilité de faire de celle-ci la grotte de saint Bêat que sa Vie place au pied d'une montagne, près d'un château et d'un fleuve, et couverte de bois « *ad radices montis de super nemore contecta... remotam ab omni consortio, sylvarum densitate contectam...* » Au contraire, cette crypte, qui devait être celle de l'une des églises de Chevresson, put recevoir les reliques du saint, apportées de Vendôme à Laon au ix<sup>e</sup> siècle. Il nous reste donc à rechercher si cette translation est probable, si en effet elle a eu lieu et si elle a donné naissance à la Légende de Laon.

### III

Quoique les invasions normandes aux ix<sup>e</sup> et x<sup>e</sup> siècles

(1) Ces renseignements sont extraits des *Archives communales de Laon* par A. Matton, le savant archiviste de l'Aisne. (pp. 14, 54, 79 et *passim*.)

soient un fait historique connu, il est utile pour notre cause d'en rappeler ici certaines circonstances. Ces barbares pénétrèrent jusqu'au cœur de la France par l'embouchure des fleuves, de l'Oder à la Garonne, remontant le cours des rivières, ravageant tout sur leurs bords, ruinant, brûlant surtout les monastères et les églises. La terreur marche devant eux, les prêtres, les moines s'enfuient de toutes parts, emportant les objets du culte les plus précieux, notamment les reliques, surtout celles de leur fondateur ou du titulaire de leur église, signalées par des miracles ; ils se réfugient dans les villes, les châteaux, les lieux écartés où ils espèrent trouver un asile. En 844, ils remontent jusqu'à Tours, brûlent saint Florent de Saumur, dont les religieux se sont sauvés avec le corps de leur saint, pillent Angers, brûlent aussi le monastère de Saint-Martin de Tours, dont le corps est emporté à Cormery et à Orléans. En 854, revenus sur la Loire, ils pillent Blois et le corps de saint Martin a dû repartir. En 862, nouvelle invasion sur la Loire ; il faut encore dérober à leur fureur saint Martin avec saint Maur et saint Florent. Au mois d'août, l'Anjou est ravagé, et depuis 872, pendant sept ans, Hasting, un de leurs chefs, occupe la vallée de la Loire. L'Anjou, le Maine, la Touraine sont ravagés. Saint Martin est porté à Auxerre, puis à Chablis où il resta jusqu'en 805, avec les moines qui s'y étaient établis, et n'en revinrent qu'après la dernière invasion de ce côté, en 903. Ils établirent, pour rappeler ces divers retours du saint, une fête de la *Reversion* (*Reversio sancti Martini*), plus tard *Exceptio* et *subventio* (1).

A ces invasions qui s'étendirent sur le Chartrain et le Blésois où se trouvait Vendôme, il faut ajouter

(1) *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 6<sup>e</sup> série, t. 5. « Les invasions normandes dans la Loire et les pérégrinations du corps de Saint-Martin » par M. E. Mabille, étude pleine d'érudition.

celles qui s'étendirent sur la Seine et ses affluents, la Marne, l'Aisne et l'Oise, où ils se présentèrent en 852. Les Normands menacent Reims, Laon, Soissons, où ils échouent. Ils attaquent la forteresse de Laon, mais ils y trouvent une vive résistance et doivent se contenter d'en brûler les faubourgs (1). Hincmar se sauve à Epernay avec le corps de saint Remy ; les moines de Saint-Ouen de Rouen apportent celui de leur patron à Condé-sur-Aisne où ils ont un prieuré, et ceux de saint Victrice et de saint Ived à Braine. De Paris, les reliques de sainte Geneviève viennent deux fois à Marisy, celles de sainte Clotilde arrivent à Vivrières, et celles de saint Denis à Concevreux. Soissons envoie les corps de saint Médard à Donchery et de saint Rufin et saint Valère à Reims. Tandis que celui de saint Amé est apporté de Douai à Soissons, celui de saint Onésime, l'un de ses évêques, prend la route de Douai. L'affollement, on le voit, est général.

Laon, par sa forte position, la résidence des princes, le rôle qu'il jouait dans les affaires du temps, devait être regardé, même au loin, comme un asile sûr contre l'invasion normande. Aussi reçut-il dans ses murs bon nombre de corps saints. Les moines de Saint-Pierre de Gand y vinrent avec ceux de saint Bavon et de sainte Pharaïlde ; les chanoines de Saint-Quentin avec leur patron et sainte Victorine ; ceux de Pierrepont avec la châsse de saint Boëtien. Serait-il étonnant après cela que les prêtres de Vendôme y aient aussi transporté les restes de saint Bêat ? Nous l'avons dit, il n'y aurait rien là de surprenant, car deux choses nous paraissent aussi certaines l'une que l'autre : le décès de saint Bêat à Vendôme et la présence d'une grande partie au moins de ses restes à Laon. Il faut donc qu'ils y aient été transférés de Vendôme.

(1) Flodoard et *Annales de Saint-Bertin*.

Cette translation eut lieu pendant les invasions normandes sur la Loire et ses affluents. Elle est consignée expressément dans le Propre de Chartres et celui de Blois, diocèse détaché de Chartres et qui a conservé les mêmes rites. En effet, la leçon de saint Bêat au 9 mai, après avoir donné la Vie du saint conforme à celle des Bollændistes, ajoute : que son corps fut transporté à Laon où on le déposa dans la cathédrale. Alban Butler et Godescart adoptent ce transport sans observation. Deux bénédictins, Dom Waroquaux et Dom Bugnâtre, collaborateurs de Dom Grenier dans ses recherches sur la Picardie, et qui travaillèrent spécialement sur Laon et le Laonnois (1), se prononcent pour Vendôme. Ils soutiennent que les reliques de saint Bêat furent transférées de cette ville à Laon au ix<sup>e</sup> siècle (2).

Déposées d'abord dans la crypte de l'un des oratoires ou chapelles du quartier *Chevresson*, elles furent ensuite, selon les Bréviaires de Chartres et de Blois, déposées à la cathédrale, sans doute après les troubles prolongés qui agitèrent la ville de Laon à cette époque. La crypte, après ce séjour passager, n'en continua pas moins de rester un objet de vénération et on y porta chaque année les reliques qu'on y était venu visiter. Telle est du moins la tradition à Laon.

Ici se présente une objection à laquelle il faut maintenant répondre. Si les reliques du saint appartenaient à Vendôme, comment leurs légitimes possesseurs, les religieux de la Trinité, auxquels fut attribuée l'église

(1) Il y eut en effet une correspondance entre M. Méliant, intendant de Soissons, le P. Faure, général de la Congrégation de Saint-Maur, D. Gédéon Bugnatre, et la municipalité de Laon, sur l'exécution d'un traité fait, le 29 juin 1755, avec ces religieux pour la continuation de son « Histoire ecclésiastique et civile de la ville, comté et diocèse de Laon ». Les travaux des deux bénédictins sont perdus (Matton, *Archiv. municip.* de Laon).

(2) *Chronique d'Elnone* ou *Saint-Amand*.

de Saint-Béat, ne les ont-ils pas réclamées ? On peut en alléguer bien des causes qui rendaient difficiles, impossibles même, le retour des reliques à leurs lieux d'origine. Le grand éloignement de ces lieux, les difficultés extrêmes que créaient d'interminables guerres, certains privilèges, des résistances obstinées, des fraudes et de pieux larcins, une possession déjà longue ont fait que bien des églises perdirent des corps saints qu'elles avaient cru sauver. Saint Ived et saint Victrice demeurèrent à Braine; saint Marcoul, venu à Corbeny, y est demeuré. Si saint Ouen est retourné à Rouen après son dépôt à Condé, ce fut grâce à Rollon devenu duc de Normandie. Si sainte Clotilde est retournée à Paris, ce fut après de longs débats, encore fallût-il en laisser une partie aux chanoines de Vivières. Mais voici en ce genre des faits qui ne sont pas moins caractéristiques.

Saint Amé, dit la Chronique d'Elnone, sous l'an 880, fut porté à Soissons par le collège des chanoines de Merville « *sanctus Amatus Suessionis asportatur.* » De plus ce texte, « *sanctus Amatus, imminente Vandalorum persecutione, Suessionem ab incursu persecutorum munitam comportavit,* » paraît dans un diplôme donné par Robert-le-Frison, comte de Flandre, à la collégiale de Saint-Amé de Douay. On croit en effet que Merville ayant été ruiné, ce fut, en 896, que les reliques de saint Amé arrivèrent à Douai avec celles de saint Onésime, évêque de Soissons. C'est là l'origine de la collégiale de Saint-Amé de Douai où les restes de saint Onésime demeurèrent jusqu'à la Révolution, et furent perdus pour Soissons. Ceux de saint Mauront ou Maurant, frère de sainte Rictrude, abbesse de Marchiennes, avaient été aussi portés à Douai et reposaient encore à Saint-Amé à la date de 1076, pour n'en point quitter, sauf des fragments qui en furent détachés en faveur d'églises qui l'ont pour patron, telles que celles

de Levergies et de Margival, voisin du prieuré de Vregny, dépendant de Marchiennes, et toutes deux du diocèse de Soissons et Laon (1).

Après ces exemples, trop multipliés peut-être, on peut juger qu'il n'y eut rien d'extraordinaire dans la conservation à Laon des reliques de saint Bêat, venues de Vendôme. Les siècles suivants furent si obscurs, qu'on ne songea jamais à les réclamer. La déposition de ce *corps saint*, comme on s'exprime dans la langue agiographique, en cette crypte où l'on alla en pèlerinage, fit croire, avec le temps, qu'il y avait vécu et qu'il y était mort. Elle se trouvait d'ailleurs dans un cadre si éminemment propre, aux yeux d'une foi naïve, à lui appliquer les dernières particularités de sa vie et de sa mort à Vendôme, qu'on ne crut pas devoir les examiner sérieusement, même avant de les insérer dans la liturgie. Ajoutons qu'une similitude des lieux, plus apparente que réelle, et un certain rapprochement entre *Ledo*, *Leolaco* (château du Loir), et *Loon* (*castrum Laudunum*), n'a pu que confirmer une pieuse illusion et on aura trouvé la première origine de la Légende laonnoise de saint Bêat.

#### IV

Cependant les églises privées des corps saints, que des circonstances douloureuses leur avaient enlevées, ne les perdoient pas toujours de vue. Souvent elles purent en recouvrer au moins quelques parties. Le monastère de la Sainte-Trinité de Vendôme fut de ce nombre. L'un de ses abbés nommé Gérard, s'adressa, dans l'es-

(1) Dans le diplôme de 1076 on lit ce passage : « Ecclesia intra castrum Duaci in honore sancte Dei Genitricis Marie constructa in qua corporum confessorum Amati atque ipsius Mauronti quiescunt » Ces reliques furent transférées, en 1139, dans une nouvelle châsse. (La Collégiale de Saint-Amé par M. Félix Brassart. *Bulletin de la Société historique de Douai*, pp. 8, 95 et 96, t. de 1872.)

poir d'obtenir une relique de saint Béal, à Gauthier de Mortagne, évêque de Laon, qui lui envoya une partie du bras du saint. Cet envoi eut lieu en 1164, il est constaté par le Bréviaire de Laon et par le *Gallia christiana* (1). C'était l'usage de faire de ces sortes d'extraction à chaque translation solennelle en de nouvelles châsses. L'une des plus importantes translations de saint Béal est celle qu'en fit, le 23 septembre 1228, un successeur de Gauthier, Anselme de Mauny. Il déposa dans une châsse de vermeil fort riche ce qu'il en restait avec d'autres reliques de saint Génebaud, de saint Montain et de sainte Preuve, qu'on vénérât en même temps, et non séparément, ce qu'il faut remarquer.

Vendôme perdit encore sa relique au xvi<sup>e</sup> siècle. On sait quelle guerre acharnée les protestants firent aux églises, aux objets du culte et surtout aux reliques. Antoine de Bourbon, roi de Navarre et duc de Vendôme, était demeuré catholique, mais sa femme, Jeanne d'Albret, déploya toute l'ardeur de la secte dans le Béarn, à Tours et à Vendôme. A Tours, la cathédrale fut pillée par ses Huguenots, le 1<sup>er</sup> avril 1562, et les reliques de saint Bénigne et de saint Béal, martyrs, brûlées (2). Le 10 mai de la même année, ils firent subir le même sort aux églises de Vendôme, sans en épargner une seule. « Le jeudi 21 mai, dit le journal de Brulart, vindrent nouvelles au roi de Navarre que en la ville de Vendôme, où estoit sa femme, toutes les églises avaient été pillées, mesme l'église du chasteau en laquelle estoient les ancêtres, ayeul et père du roy de Navarre, desquels ils avoient en desdain de luy,

(1) « Anno 1164, Galterus misit os unum brachii S. Beati Gerardo abbati Vendomensis » (*Eccl. Laudun.*, t. IX, col. 534). Gerardo, anno 1164 Galterus Laudunensis episcopus dedit os de brachio S. Beati confessoris » (*Eccl. Blesens.*, t. VIII, col. 1371).

(2) « Sancta et metropolis Ecclesia Turonensis » par Jean Maun, p. 199. Ce saint est différent de saint Béal de Vendôme.

destruit, brisé et rompu les monuments (1). » Ainsi, Jeanne d'Albret ne fit pas même respecter cette église de Saint-Georges, gardienne des cendres des aïeux de son mari, et située au-dessus de la grotte de saint Béat, qui était au pied de la montagne. C'est alors, à n'en point douter, que périt la relique envoyée de Laon en 1164.

En effet, deux ans après, la Trinité s'adressa de nouveau à cette ville et reçut encore de l'évêque et du chapitre, en 1564, un fragment du corps de saint Béat. Cette concession s'explique d'autant mieux que Charles I<sup>er</sup> de Bourbon, frère du roi de Navarre, cardinal de Vendôme, était abbé commendataire de la Trinité, depuis 1547, et qu'il possédait également les abbayes de Saint-Vincent de Laon et de Saint-Nicolas-au-Bois. Ne peut-on pas présumer que les religieux de la Trinité prirent pour intermédiaire, en cette occurrence, un si puissant personnage auprès des autorités ecclésiastiques de Laon ? Cette dernière faveur, consignée dans les Bréviaires de Chartres et de Blois, est admise par Alban Butler et Godescart, comme celle de 1164. « En 1564, disent-ils, l'église de la Trinité de Vendôme obtint une partie des reliques du saint anachorète et les possède encore. »

Laon, resté catholique et attaché à la Ligue, avait conservé ses trésors sacrés pendant les troubles, mais, en 1594-1595, la crypte de saint Béat ou de *Cheresson* disparut avec tout ce qui pouvait rester des chapelles et des habitations du quartier Saint-Georges, pour faire place à la citadelle. Ce serait de ce moment que la procession du 19 mai cessa de se rendre en ce lieu, dont on ne conserva plus qu'une vague indication (2).

(1) L'abbé Métais, *ubi supra*, p. 10 (*Bulletin de la Société archéologique et scientifique du Vendômois*, 1882.)

(2) On créa, devant la porte de la citadelle, la promenade de la *Plaine*, mais, dès le commencement de ce siècle, l'intérieur du fort

Elle parcourut toujours les rues de la ville avec la châsse, laquelle avait pour escorte deux chanoines et deux curés représentant la fabrique de la cathédrale et la cité. Le pèlerinage ne souffrit pas de ce changement et on continua, jusqu'à nos jours, d'invoquer le saint, surtout pour la guérison du chancre et du cancer. Il ne faut pas oublier que ses reliques avaient été placées dans une même châsse avec celles des autres saints honorés dans le Laonnois, ce qui explique la procession solennelle par la ville. Ajoutons que si le Vendômois conserva d'antiques églises sous le nom de saint Bienheureux ou saint Bêat, il n'y en eût qu'une seule dans le Laonnois qui lui fut dédiée, et encore fort tardivement, celle de Nisy-le-Comte, lors de sa réédification en 1751. Ce n'est même qu'en 1772 qu'elle obtint un doigt du saint avec des fragments de saint Genebaud, de saint Montain, de saint Guillaume et de sainte Preuve. Ces reliques furent reconnues en 1858 et remises dans l'ancienne châsse par Mgr de Garsignies, évêque du diocèse.

Une troisième fois le Vendômois reçut de Laon un fragment de fémur du saint, lequel remplaça les deux anciens perdus par suite des troubles. Il fut accordé à la paroisse de *Saint-Bienheureux*, de Candé, canton de Contres, au diocèse de Blois, par Mgr Odon Thibaudier, évêque de Soissons et Laon. La distraction en avait été faite par le prélat, le 12 juillet 1885, à l'occasion d'une translation solennelle, dans une châsse magnifique, de l'image miraculeuse de la Sainte-Face, et dans d'autres châsses, aussi fort riches, des autres reliques de la cathédrale de Laon contenues dans l'ancienne dite de Saint-Bêat. La cérémonie avait été présidée par l'ar-

était encombré de ruines. On nous y montrait, vers 1833, au milieu de ces débris confus, une sorte d'excavation ayant l'apparence d'une cave effondrée et qu'on nous disait avoir été la grotte de saint Bêat.

chevêque de Reims, Mgr Langénieux, en présence des évêques de Soissons et de Beauvais. La relique destinée à Candé donna lieu, dans cette paroisse, le 12 octobre 1885, à une nouvelle translation et à une cérémonie non moins éclatante que celle de Laon. Elle fut déposée dans un reliquaire, sous la présidence de l'archevêque de Reims et en présence du donateur, Mgr Thibaudier, et de l'évêque de Blois. Devant ces prélats fut prononcé, au milieu d'une grande assistance de clergé et de peuple, le panégyrique du saint patron « Bienheureé, anachorète de Vendôme. »

Ces extractions et translations des reliques de saint Bêat faites en faveur de Vendôme, et même, comme on peut le conjecturer, en faveur de Coblenz, de Constance et de la ville de Saint-Bêat, confirment plutôt qu'elles n'altèrent notre thèse, c'est-à-dire le séjour de saint Bêat à Vendôme, le transport de ses restes à Laon et leur distribution dans ces divers lieux.

Arrivé au terme d'un sérieux examen des Actes de saint Bêat, nous croyons pouvoir en tirer les conclusions suivantes, qui le résument :

1° Il n'y a qu'un seul saint Bêat, prêtre et confesseur, mort anachorète à Vendôme, dans une grotte où son corps a été déposé. Il est par conséquent différent d'autres saints de ce nom, honorés comme martyrs.

2° Ses reliques furent apportées à Laon au ix<sup>e</sup> siècle et déposées à la cathédrale, après avoir reposé quelque temps, selon la tradition, dans la crypte de *Chevresson*.

3° La présence de ces reliques à *Chevresson* a donné lieu à l'origine de la Légende qui attribue à Laon une partie des faits passés à Vendôme.

4° Le culte qu'on leur rend à Laon est donc légitime, mais il y aurait lieu de rectifier la leçon de l'ancien Bréviaire de Laon et du Propre de celui de Soissons, dans le sens de la Vie du saint la plus authentique.

5° Des portions de reliques de saint Bêat, honorées à Coblantz, en Suisse, et à Saint-Bêat, sur la Garonne, ayant donné lieu à d'autres légendes issues de la véritable, nous avons cru devoir les examiner en Appendice, pour ne pas interrompre le cours de notre Etude qui n'avait surtout en vue que les villes de Vendôme et de Laon.

